

L'ÉTAT EN MARTINIQUE

Rapport d'activité des services 2014



ACCOMPAGNER

EDUQUER

DEVELOPPER

INVESTIR

MODERNISER

AMELIORER

FORMER

INNOVER

ECHANGER

PROTEGER

ENTREPRENDRE

COOPERER

ANTICIPER

PRESERVER

GARANTIR

REAGIR

VEILLER

VALORISER

SECOURIR



Préfet de la Martinique

Rue Victor Severe - 97262 Fort-de-France CEDEX / Tel. 05 96 39 36 00 / Fax. : 05 96 71 40 29
contact.prefecture@martinique.pref.gouv.fr / www.martinique.pref.gouv.fr / Facebook Préfet de la Martinique

LE MOT DU PRÉFET



Ce rapport vise à présenter les principales activités conduites durant l'année 2014 qui a vu l'État en Martinique se mobiliser autour d'un double priorité : développer et protéger.

Développer, c'est d'abord dynamiser l'économie martiniquaise en assurant une mise en œuvre active et volontariste de la politique gouvernementale en faveur de l'emploi, de la compétitivité, de la croissance et de la solidarité. Développer, c'est également veiller à la préservation de la cohésion sociale par des actions dans les domaines du logement, de la ville, de la culture... Développer, c'est enfin prévoir l'avenir, en faisant le pari de la jeunesse ou en travaillant à la sauvegarde de notre environnement.

Protéger, c'est assurer la sécurité des Martiniquais sous toutes ses formes : publique, civile, sanitaire, alimentaire... Sur ce point comme sur les autres, les résultats de nos politiques sont très encourageants et témoignent de la détermination et de la compétence des agents de l'État, à qui j'adresse mes remerciements.

En 2015, ces priorités, qui correspondent aux préoccupations de nos concitoyens, seront à nouveau au cœur de notre engagement pour l'intérêt général. Exigeant quant à la qualité du service rendu, l'État poursuivra sa modernisation en vue d'une réponse toujours plus juste, rapide et efficace aux besoins de la population et du territoire.

Loin d'être exhaustif, ce document a vocation à donner des illustrations marquantes de l'action de l'État en Martinique en 2014. Il met en exergue la diversité à la fois de ses champs d'intervention et de ses partenaires (collectivités, acteurs économiques, société civile...). Je vous en souhaite une bonne lecture.

Fabrice RIGOULET-ROZE, Préfet de la Martinique

SOMMAIRE

La bataille pour l'emploi page 4

- 1 - Les Emplois d'avenir, une mesure phare
- 2 - L'insertion par l'activité économique des personnes les plus éloignées de l'emploi
- 3 - La formation des demandeurs d'emploi
- 4 - Accompagner l'évolution du marché du travail

Soutenir l'économie page 6

- 1 - Le CICE : la réduction des charges et de la fiscalité des entreprises
- 2 - L'économie sociale et solidaire
- 3 - Le redressement de notre appareil productif
- 4 - Soutenir le financement de l'économie
- 5 - Le soutien à l'entrepreneuriat
- 6 - Les multiples opportunités offertes par le CPER 2015
- 7 - Innover pour retrouver de la croissance : le Plan France Très Haut Débit

Priorité à la jeunesse page 9

- 1 - Pour les jeunes sans qualification, une seconde chance de construire son avenir
- 2 - Les Ecoles de la Deuxième Chance
- 3 - La garantie jeunes
- 4 - Le service civique
- 5 - Le service militaire adapté
- 6 - La réforme de la continuité territoriale

Assurer la sécurité de tous page 12

- 1 - L'opération «Déposez les armes»
- 2 - La sécurisation des grands événements
- 3 - La gestion des crises
- 4 - REPLIK, une semaine de sensibilisation
- 5 - Le secours en mer, mission du CROSS Antilles-Guyane
- 6 - L'ensemble des services de l'État participent à la sécurité des martiniquais

Développement durable et transition énergétique..... page 15

La transition énergétique pour la croissance verte en Martinique

La Journée Mondiale de l'Environnement

Favoriser une agriculture responsable et écologique

Pour un logement digne et accessible page 17

Le développement du parc social

La résorption de l'habitat dégradé

L'hébergement des personnes en difficulté

Société, Culture et Ville page 18

Pour une politique de la ville rénovée : une refonte essentielle de la géographie prioritaire

Faire progresser l'égalité des droits

- Les mesures en faveur de l'égalité hommes-femmes

- L'égalité des territoires

Défendre le patrimoine culturel

La protection des monuments historiques

Santé page 20

Développer l'accessibilité aux soins

La lutte contre les addictions

Le renforcement de l'engagement de l'AFD

Moderniser l'État page 21

Les opérations immobilières

Vers un accueil exemplaire du public avec le label «Marianne»

Le numérique, instrument de la transformation de l'Etat

La réorganisation des services

Europe et Monde page 23

Les fonds européens

La solidarité régionale

La Conférence de coopération régionale

La préfecture en 2014 en quelques chiffres page 26



La bataille pour l'emploi

La lutte contre le chômage a de nouveau constitué la priorité des services de l'État en Martinique en 2014.

Tous les services déconcentrés se sont mobilisés pour saisir les opportunités de développement de l'emploi auprès de leurs réseaux de partenaires, d'entreprises, d'associations et de collectivités, dans le cadre de leurs compétences respectives.

Pour mener cette bataille en faveur de l'emploi, la Martinique a disposé, en 2014, de plus de 6 000 mesures d'aides de l'État aux entreprises pour faciliter leurs recrutements, se répartissant principalement sur 4 types de mesures.



1 Les Emplois d'avenir, une mesure phare



Signature de contrat de 62 pompiers auxiliaires en emplois d'avenir

La jeunesse, priorité nationale de la lutte contre le chômage, a été la première préoccupation des services, avec une mobilisation générale pour la mise en œuvre des emplois d'avenir.

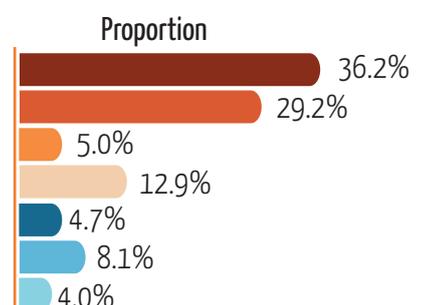
Cette orientation a porté ses fruits puisqu'au 31 décembre 2014, les objectifs de recrutement en emplois d'avenir sont atteints.

Reflète de cette politique en Martinique, une convention a été signée le 14 juin 2014 entre l'État, le SDIS et le Conseil général pour l'embauche de 62 pompiers auxiliaires en emplois d'avenir (voir photo).

1228 nouveaux emplois d'avenir ont été conclus en Martinique en 2014, 125 contrats conclus en 2013 ont été renouvelés. Ce sont donc 1353 jeunes supplémentaires qui ont bénéficié du dispositif cette année. L'objectif régional de 1341 a par conséquent été atteint.

Niveau de formation des jeunes en emploi d'avenir (source : ASP Martinique)

Niveau d'études	Hommes	Femmes	Total
Brevet de technicien ou Baccalauréat professionnel	208	240	448
BEP, CAP	225	136	361
Baccalauréat général	33	29	62
BTS ou DUT	58	102	160
Licence	15	43	58
CEP ou autre attestation	76	24	100
Pas de diplôme	38	11	49



L'insertion par l'activité économique des personnes les plus éloignées de l'emploi

L'insertion par l'activité économique permet à des personnes éloignées de l'emploi, connaissant des difficultés sociales et professionnelles, de renouer avec le monde du travail mais aussi d'acquérir de nouveaux savoir-faire et savoir-être.

En 2014, la Martinique compte **66 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)**, qui offrent 1565 postes d'insertion et bénéficient d'un **financement de l'État de plus de 10 millions d'euros**.

L'insertion par l'activité économique est aussi un acteur économique non négligeable et peut favoriser le développement de niches d'activité et de secteurs porteurs.

Les secteurs d'activité des ateliers chantiers d'insertion et des entreprises d'insertion sont ainsi très diversifiés : agriculture, maraîchage, bâtiment et travaux publics, aménagements paysagers, nettoyage industriel, services à la personne, boulangerie mais aussi audiovisuel, réhabilitation et valorisation du patrimoine architectural et culturel, etc.

- **22 entreprises d'insertion (EI)**, conventionnées pour accueillir 400 salariés en insertion ;
- **1 entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)**, conventionnée pour accompagner au moins 60 salariés en insertion en équivalent temps plein ;
- **10 associations intermédiaires (AI)**, qui ont réalisé 454 202 heures de mise à disposition représentant 604 postes en équivalent temps ;
- **33 ateliers et chantiers d'insertion (ACI)** comptant 501 postes en insertion.

LE CHIFFRE

12.2%

Diminution du nombre de jeunes demandeurs d'emploi

En 2014 : Création et accompagnement d'une nouvelle filière d'activité « Collecte, tri et valorisation des Textiles, Linges et Chaussures usagés » (TLC), dans le cadre d'un chantier d'insertion porté par l'ACISE.

La formation des demandeurs d'emploi

En 2014, tous les dispositifs de développement de compétences portés par le Pôle Emploi ont été mobilisés (AIF, AFPR, POEI, POEC, AFC) dans le cadre du **Plan « 100 000 Formations prioritaires »** pour répondre rapidement et au mieux aux besoins des entreprises. Ainsi, **ce sont 850 demandeurs d'emploi qui ont bénéficié d'une action de formation** alors que l'objectif initial était de 819 entrées en formation sur l'année.

Les domaines de formations proposés aux demandeurs d'emploi ont été plus diversifiés que l'année précédente : 10 domaines de formation ciblées en 2014, avec l'ouverture de 44 actions de formation. Ces formations ont principalement bénéficié à des personnes de niveau V à VI : **550 bénéficiaires de faible niveau de qualification** (soit 65% des entrées).

Financier à 88% de ce Plan en Martinique, le Pôle Emploi a engagé près de **3 millions d'euros**.

Accompagner l'évolution du marché du travail

En juillet 2014 a été signée, sous l'égide de la sous-préfecture de Saint-Pierre, une **convention de partenariat pour l'insertion et l'emploi dans le cadre de la post-exploitation de l'ancienne centrale EDF de Bellefontaine**. Ce texte prévoit la mise en place de clauses d'insertion dans les différents marchés liés à cette post-exploitation, jusqu'en 2025.

26 candidats reçus à la validation des acquis de l'expérience avec validation partielle du titre capacité de commandement à la petite pêche

361 titres de formation professionnelle maritime validée depuis le 1er janvier 2014

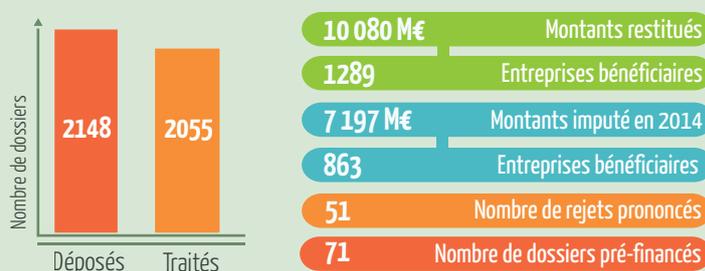
1 Le CICE : la réduction des charges et de la fiscalité des entreprises

S'inscrivant dans la politique d'amélioration de la compétitivité des entreprises, le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) a pour objectif de redonner aux entreprises des marges de manœuvre pour investir, prospecter de nouveaux marchés, innover, favoriser la recherche et l'innovation, recruter, restaurer leur fonds de roulement ou accompagner la transition écologique et énergétique grâce à une baisse du coût du travail.

Accessible à toutes les entreprises employant des salariés, le CICE permet de bénéficier d'une économie d'impôt substantielle.

Pour 2014, elle équivaut à 6% de la masse salariale, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC (4 % en 2013 : chiffres nationaux). En 2015, dans les outre-mer, ce taux passera à 7,5% puis 9% en 2016.

Bilan du CICE en Martinique au 31 décembre 2014



2 L'économie sociale et solidaire

En déclinaison du protocole Outre-mer de la Convention nationale « Agir en faveur de l'Emploi et de la création d'activité », le 6 novembre 2014 était signé en Martinique un engagement régional entre l'État, la CDC, la CCIM, l'ADIE et la CRESS, en présence de la ministre des Outre-Mer (cf photo).

Le protocole comprend notamment deux mesures fortes sur lesquelles la Martinique entend s'appuyer pour consolider les actions déjà menées dans le cadre des politiques d'aides à la création d'activité :

- La première mesure vise à développer l'emploi dans les très petites entreprises, qui constituent plus des trois quart du tissu économique ultramarin.
- La seconde mesure constitue un véritable plan de rattrapage de l'économie sociale et solidaire en outre-mer.

Grâce à l'impulsion donnée par cet engagement régional, il s'agit, pour chacune des actions soutenues par les partenaires, de garantir la poursuite des dispositifs structurants d'une part, de les enrichir par des initiatives innovantes répondant à des besoins spécifiques d'autre part.

Cet engagement régional entend également renforcer l'ancrage territorial de la Chambre régionale de l'Économie Sociale et Solidaire en lui donnant les moyens de développer de nouvelles formes d'entreprises de l'ESS, de construire des réponses d'accompagnement et de professionnalisation des nouveaux employeurs (de nombreuses associations du secteur étant en effet exclusivement portées par des bénévoles, il convient de renforcer leurs aptitudes à devenir des employeurs).



Fabrice Rigoulet-Roze, Préfet de la Martinique et George Pau-Langevin, ministre des Outre-Mer

3

Le redressement de notre appareil productif

Marie-Claude Derné, commissaire à la vie des entreprises et au développement productif, est en poste depuis le 9 juin 2014. Ses missions s'articulent autour de trois grandes orientations :

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS

25 entreprises accompagnées ou en cours d'accompagnement

50% avec des problèmes liés à la baisse des marges et à la baisse de la rentabilité

75% de petite taille

L'ensemble des secteurs sont concernés :

30 % dans l'agriculture-pêche, **15 %** dans l'hôtellerie-restauration, **20 %** dans l'artisanat, **20 %** dans l'industrie

L'ÉMERGENCE ET LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS STRATÉGIQUES

23 dossiers en cours d'accompagnement

4 grandes orientations :

- Économie Sociale et Solidaire
- Dossiers à dimension régionale
- Recherche-innovation
- Tourisme.

L'INTÉGRATION DES ENTREPRISES DANS DES FILIÈRES STRUCTURANTES

Les initiatives prises devraient permettre de mettre en place des outils collectifs garantissant à terme une meilleure structuration des filières. Sont notamment concernés à ce stade la plaisance, la restauration gastronomique et le BTP, l'objectif étant d'identifier les secteurs dynamiques ou en crise.

Le 14 avril 2014 s'est tenue de la première réunion Douane-entreprises depuis 2007, organisée lors des journées de l'international à la CCIM, autour de la thématique « Avec la Douane, gagnez à l'international »

4

Soutenir le financement de l'économie

Le volume d'engagement au titre de l'activité la Banque publique d'investissement, organisme chargé en particulier de soutenir les PME et les entreprises innovantes, est de 179M€ en 2014, soit une augmentation de 12% sur une année.

Le nombre de dossiers est lui aussi en forte augmentation, passant de **384 dossiers** en 2013 à **468 accordés** en 2014, soit une hausse de 22%.

La part des engagements martiniquais représente plus de 50% du total des engagements de Bpifrance dans la zone Antilles-Guyane.

5

Le soutien à l'entrepreneuriat

102

chefs d'entreprise ou porteurs de projet dans le domaine du transport accompagnés par la DEAL



12

chefs d'entreprise formés par la DEAL en vue de leur audition par la commission consultative relative à la délivrance des attestations de capacité professionnelle

6 Les multiples opportunités offertes par le CPER 2015

Le contrat de plan État-Région nouvelle génération se déploiera à partir de 2015 jusqu'en 2020.

Elaboré tout au long de l'année 2014, ce document vise à définir une stratégie territoriale cohérente et partagée entre l'État et les collectivités territoriales pour le développement du territoire martiniquais.

Il se décline autour de 6 thématiques :



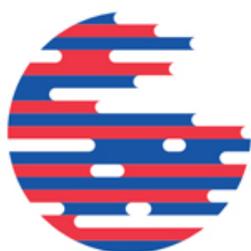
- 1 Le volet « Infrastructures et services collectifs de base, vulnérabilité des territoires et des populations » s'attache à prioriser les projets concernant la protection des populations, la gestion et la valorisation des déchets et les équipements dédiés au handicap et à la dépendance.
- 2 En matière d'« Aménagement urbain durable », deux grandes orientations apparaissent : l'amélioration de l'accès au logement et la structuration des espaces urbains majeurs.
- 3 La « Gestion des ressources énergétiques et environnementales » privilégie le développement et l'amélioration de l'autonomie énergétique du territoire.
- 4 Le « Développement de la recherche, de l'innovation et des filières d'excellence » privilégie la recherche dans les domaines de la santé, de la pharmacopée, des sciences humaines...
- 5 La « Cohésion sociale et l'employabilité » vise à lever les freins à une insertion durable, faciliter le retour à l'emploi, anticiper et accompagner les mutations.
- 6 Enfin, le CPER entend favoriser un « Développement économique durable » de la Martinique en soutenant les approches «filière», sur la base d'avantages compétitifs existants et à construire parfaitement identifiés.

7 Innover pour retrouver de la croissance : le Plan France Très Haut Débit

Dans le cadre du schéma directeur territorial d'aménagement numérique validé début 2013, l'ensemble des acteurs, État et collectivités, ont affiché leur souhait de doter la Martinique d'un réseau THD (très haut débit).

L'objectif consiste en la **couverture de tous les foyers martiniquais** d'une capacité de débit **supérieure à 50 Mb/s**.

Le Premier Ministre a notifié le 1er août un financement à hauteur de 30 M€ (sur une première tranche du projet 2014-2019 d'un coût de 120 M€).



France
Très Haut Débit
R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Priorité à la jeunesse

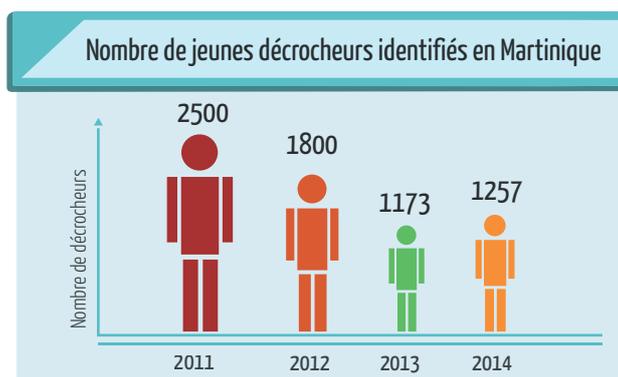
1 Pour les jeunes sans qualification, une seconde chance de construire son avenir

En Martinique, 3 plates-formes de suivi et d'accompagnement des jeunes décrocheurs du système scolaire ont été installées dès 2011. Elles sont portées respectivement par les trois missions locales, structures les mieux adaptées pour faire la passerelle entre le monde de l'école et celui des entreprises.

Leur mission est de construire avec ces jeunes un parcours d'insertion professionnelle en mobilisant les mesures pour l'emploi et la formation à leur disposition.

A la rentrée scolaire de septembre 2013, le Ministère de l'Éducation nationale a renforcé le dispositif en demandant aux académies de mettre en place un plan de prévention du décrochage scolaire. Ainsi, parallèlement aux plates-formes, le réseau FOQUALE a été mis en place au sein de l'institution scolaire.

L'enjeu de ce dispositif réside dans la diminution significative du nombre de jeunes quittant le système scolaire sans disposer de qualification.



Les résultats des plates-formes en 2014

Activité des plates-formes d'appui et d'accompagnement	Total
Nombre de décrocheurs identifiés	1257
Nombre de jeunes décrocheurs accompagnés en 2014	770
Nombre de jeunes en parcours CIVIS (contrat d'insertion dans la vie sociale)	183
Nombre de jeunes en contrat d'apprentissage	21
Nombre de jeunes stagiaires de la formation professionnelle/continue	102
Nombre de jeunes ayant accédé à un emploi	47
Nombre de jeunes ayant repris leur scolarité	16

Les principaux points forts du dispositif de lutte contre le décrochage scolaire :

- La mise à disposition de la liste de jeunes décrocheurs par l'Éducation nationale permet de prendre en charge des jeunes qui n'auraient pas forcément eu le réflexe de pousser la porte d'une mission locale
- La prise en charge rapide par les missions locales des jeunes sortis du système scolaire
- La mise en place du dispositif de prévention FOQUALE a permis de diminuer le nombre de jeunes sortant sans solution du système scolaire
- Toutes les réflexions menées pour une mise en place harmonieuse de plates-formes sur chaque arrondissement, ont permis de construire des actions concertées qui participent d'un projet régional commun.

Les Ecoles de la Deuxième Chance

En 2014, ce sont 3 écoles, situées dans chaque arrondissement, qui ont obtenu le label « E2C ». Elles visent à réduire les inégalités par rapport à l'emploi et à l'accès au savoir qui touchent les jeunes (de 16-25 ans) ayant connu des situations d'échec scolaire et rencontrant des difficultés d'accès au monde de l'entreprise. Ces difficultés se cumulent souvent avec des problématiques de santé, de logement, d'addiction...

Ces écoles poursuivent plusieurs buts :

Remettre les jeunes à niveau en matière de savoirs de base, par une pédagogie active hors des cadres classiques.

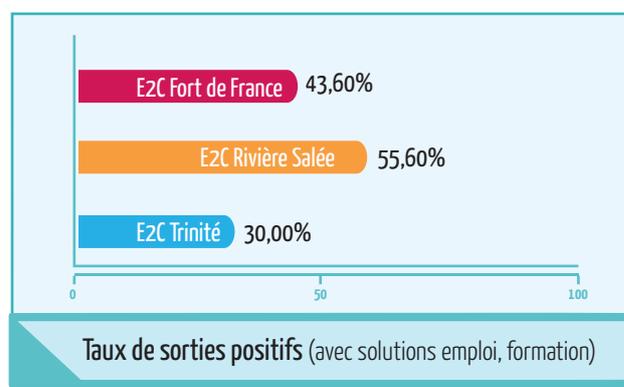
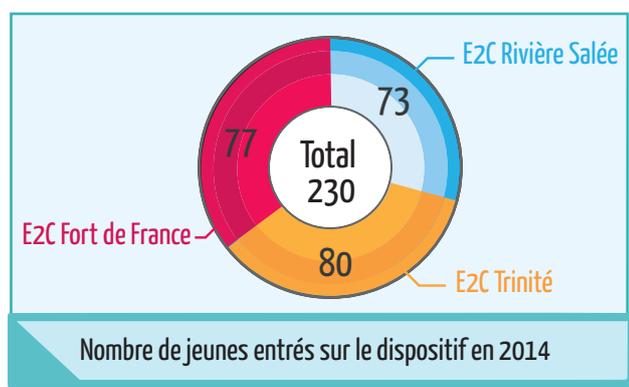
Rendre les jeunes autonomes au terme d'un parcours de définition du projet professionnel par l'alternance.

Redonner confiance à ces jeunes et leur permettre de retrouver des perspectives d'avenir plus assurées.

LA DATE

15 Juillet 2014

Seconde édition des «Lumina», le rendez-vous de la jeunesse organisé par le Conseil Départemental de la Jeunesse à l'Atrium.



La garantie jeunes

Avec 50 autres territoires expérimentaux, la Martinique mettra en œuvre le dispositif de garantie jeunes en 2015.

L'objectif est d'amener des jeunes, âgés de 16 à 25 ans, en grande précarité, à s'installer de façon autonome dans la vie active.

La garantie jeunes, c'est :

- La garantie d'une première expérience professionnelle par l'accompagnement dans un parcours dynamique et la multiplication de périodes de travail ou de formation.
- La garantie de ressources en appui de cet accompagnement (allocation forfaitaire mensuelle de 433,75€).

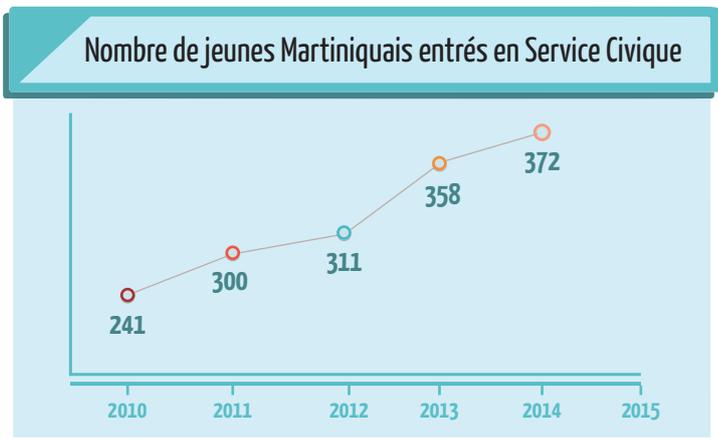
LE CHIFFRE

600 jeunes bénéficiaires

C'est l'objectif visé par les 3 missions locales de la Martinique, pilotes du projet.

4 Le service civique

372 jeunes Martiniquais sont entrés en Service Civique en 2014, un chiffre en constante hausse.



5 Le service militaire adapté



Volontaires du RSMA-M

En 2014, le Régiment du Service militaire adapté de la Martinique a poursuivi son action en faveur de l'insertion socio-professionnelle des jeunes Martiniquaises (28% des effectifs) et Martiniquais. Ainsi a-t-il pleinement assuré son rôle social et intégrateur au profit des jeunes en difficulté (44% d'illettrés) tout en cherchant à répondre aux besoins des entreprises.

Le RSMA-M a inséré plus de **499 jeunes volontaires** en 2014, soit 88 volontaires en plus par rapport à 2013, avec une insertion (80% des volontaires stagiaires) comparable à celle de l'année précédente (83% des VS). L'insertion des techniciens (VT) est de 70%

à l'issue de leur temps au Régiment (1 à 4 ans).

Dans le cadre du projet « SMA 6000 » visant à doubler les places de stages de formations d'ici 2017 dans toutes les unités du SMA, le RSMA-M a reçu pour objectif de passer de 500 à 1 049 places de stages par an d'ici 2017.

En 2014, la montée en puissance s'est poursuivie avec une **hausse de plus de 51 volontaires** (2013 : 738 ; 2014 : 789) accueillis en régime d'internat et formés pour l'acquisition des compétences tant sociales que professionnelles sur plus de 25 métiers (dont 4 supplémentaires ouverts en 2014).

789 nombre de jeunes volontaires accueillis en 2014 (51 de plus que 2013)

499 nombre de jeunes inséré en 2014 (88 de plus que 2013)

80% taux d'insertion 2014

6 La réforme de la continuité territoriale

La priorité accordée à la jeunesse transparaît également à travers la réforme du dispositif d'aide à la continuité territoriale. Ainsi, si les bénéficiaires « grand public » ne pourront plus prétendre, à partir de 2015, qu'à un billet tous les trois ans, les jeunes étudiants continueront à pouvoir bénéficier de l'aide à un rythme annuel.

Mieux, un jeune ayant bénéficié d'un billet annuel pour passer un concours dans l'Hexagone sera désormais éligible à une formation en mobilité la même année, s'il a échoué à son concours notamment.

Assurer la sécurité de tous

1 L'opération « Déposez les armes »

Afin de lutter contre la banalisation de la détention d'armes et de leur usage, l'État a initié, avec le concours financier des conseils régional et général, une **campagne d'incitation au dépôt d'armes et de munitions**, qui est venue compléter le travail déjà mené par la police et la gendarmerie s'agissant du port et transport illicite d'armes et des contrôles des armureries et centres de tirs.

Cette campagne, qui s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie départementale de prévention de la délinquance, s'est déroulée du 1er février au 15 avril. Elle a pris la forme d'un assouplissement, en accord avec le Procureur de la République, de la procédure classique d'abandon à l'État d'armes et de munitions. Ainsi, durant cette période, les particuliers ont pu remettre leurs armes sans encourir de sanction.

Par ailleurs, la thématique des armes était au cœur d'une mission de l'IGA effectuée en septembre.

Bilan de l'opération 2014



Collectées et détruites par les forces de police et de gendarmerie

2 La sécurisation des grands événements

MARS

615 fonctionnaires de police ont été mobilisés durant les quatre jours du carnaval (193 000 participants), pour un total de 16 605 heures.

JUILLET-AOÛT

1188 militaires de la gendarmerie

103 fonctionnaires de police

ont assuré la sécurité de la 30ème édition du Tour des Yoles Rondes de la Martinique (du 27 juillet au 3 août).

EN 2014

En 2014, la direction départementale de la sécurité publique a mis en place un dispositif pour assurer la sécurité des touristes de croisière à Fort-de-France : patrouille positionnée en statique à l'arrivée et départ de chaque bateau, patrouilles régulières dans le centre ville par les brigades VTT et pédestres...



Contrôle de police à l'entrée de Fort-de-France pour le Carnaval

LE CHIFFRE

406 359 €

C'est le montant financé par le fonds interministériel de prévention de la délinquance pour un total de **55** actions en 2014.

La gestion des crises

LES SARGASSES



FAA envoyés en renfort lors d'un chantier de ramassage.

A partir du mois d'août, l'arrivée massive et régulière d'algues sargasses sur les côtes a nécessité le déploiement de lourds moyens pour le nettoyage des plages. L'ARS, en association avec Madininair, a adapté son niveau de surveillance et a multiplié les mesures d'hydrogène sulfuré (H₂S) en fonction des situations. Outre son appui aux communes - compétentes pour intervenir sur le terrain - grâce au relais actif des sous-préfectures, l'État a mobilisé ses moyens en organisant dix reconnaissances hélicoptérées du littoral et en lançant six chantiers de ramassage avec le renfort des FAA.



10 reconnaissances
hélicoptérées



6 chantiers de ramassage
avec le renfort des FAA

LE CHIKUNGUNYA



1 an de mobilisation en chiffres

12 mois d'épidémie (depuis le 26 Janvier 2014)

37 réunions de la cellule de gestion (élargie et restreinte)

39 notes de synthèse hebdomadaires transmises au Ministère de l'Outre-Mer

72 395 cas évocateurs, soit 18% de la population martiniquaise

1500 VHU vecteurs épidémiques, enlevés dans le cadre de l'opération exceptionnelle de ramassage financée par l'État et le Conseil régional

Campagne « déchiktaj » : 74 VSC sur le terrain, 15 000 foyers visités sous le pilotage de l'ARS, du Conseil général et des mairies

43

C'est le nombre de jours d'activation du Centre Opérationnel Départemental en 2014 (26 pour la gestion de crise, 13 pour des rassemblements, 4 pour des exercices).

LA SECURITE CIVILE



Dragon 972, hélicoptère de la sécurité civile de la Martinique

Bilan total de l'activité des deux hélicoptères de la sécurité civile (DRAGON 971 et DRAGON 972)



1803 missions



1676 personnes secourues



1315 heures de vol

4 REPLIK, une semaine de sensibilisation

Du 17 au 22 novembre s'est tenue la semaine REPLIK qui a vocation, à travers des conférences et des exercices, à sensibiliser le grand public, notamment les plus jeunes, aux risques séisme et tsunami en Martinique.

Cette manifestation était en outre l'occasion de faire le bilan de la première phase du plan séisme Antilles :

- **Confortement et reconstruction d'établissement scolaires** : 250 M€ de projets dont 91 M€ de subventions État
- **Confortement et reconstruction de bâtiments du SDIS** : 60M€ de projets dont 24 M€ de subventions État ;
- **Confortement de bâtiment HLM** : 28 M€ de projets dont 15 M€ de subventions État ;
- **Formation des professionnels** : 150 artisans formés à la construction parasismique.

967 C'est le nombre de séismes détectés par l'Observatoire volcanologique et sismologique de la Martinique (OVSM), dont 3 particulièrement ressentis par la population : le 18 février (magnitude 6,5), le 15 septembre (5,2) et le 7 décembre (5,1).

5 Le secours en mer, mission du CROSS Antilles-Guyane



46 personnes retrouvées ou secourues par le CROSS Antilles-Guyane lors du passage du cyclone Gonzalo sur les Îles du Nord les 12 et 13 octobre 2014. Aucune perte humaine à déplorer à l'occasion de ce phénomène climatique extrême.

BILAN 2014

- Le CROSS enregistre une baisse de la mortalité en mer de 40%. Le décès ou la disparition en mer de 28 personnes est à déplorer contre environ 48 personnes en moyenne les années précédentes.
- Fin octobre 2014, l'activité de contrôle des pêches coordonnée par le CROSS AG a été multipliée par deux par rapport à 2013, ce qui dénote une meilleure coordi-

6 L'ensemble des services de l'État contribuent à la sécurité des Martiniquais

VIGIPIRATE



Le plan gouvernemental Vigipirate créé et mis en place pour la première fois en 1981, a connu plusieurs évolutions au cours des années durant lesquelles la vigilance a été maintenue.

Le nouveau plan Vigipirate en vigueur depuis février 2014 la posture "Vigipirate renforcée" a été activée en juillet 2014 pour faire face au phénomène de radicalisation et aux filières de combattants étrangers et actualisé en septembre pour tenir compte des menaces proférées contre la France en raison de sa participation à la coalition anti-Daech, et de l'assassinat d'un de nos ressortissants en Algérie.

La vigilance a été renforcée en Martinique dans plusieurs domaines : **les acteurs de transports aériens et collectifs, les collectivités, les grands centres commerciaux et les lieux de cultes.**

Chaque vendredi, suite à un recensement, la liste des sites ou événements nécessitant une vigilance accrue est transmise à l'ensemble des forces de l'ordre.

DIECCTE

Opération Interministérielle Vacances 2014 de juin à septembre : **230** interventions effectuées lors de contrôles auprès des secteurs les plus divers, tels que les restaurateurs, les magasins de distribution de produits alimentaires, les prestataires de services, les aires de jeux, les hypermarchés...

DOUANES

En mai, découverte puis réexportation de **37 100** raquettes anti-moustiques défectueuses et dangereuses pour la sécurité des consommateurs.

DAAF

1642 analyses réalisées sur le sol, les végétaux et les animaux.
292 inspections réalisées dans des établissements du secteur alimentaire.

DM

1386 visites de sécurité sur la flotte du pavillon dans toute la zone Antilles-Guyane.

DEAL

22 procédures engagées dans le dossier constructions illicites.

1

La transition énergétique pour la croissance verte en Martinique



Mme Ségolène Royal et Mme George Pau-Langevin en visite officielle

Du 30 août au 2 septembre 2014, Mme Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, et Mme George Pau-Langevin, ministre des Outre-Mer, étaient en visite officielle en Martinique. Ce déplacement, le premier d'un ministre de l'environnement depuis 2001, s'est construit autour de la transition écologique et énergétique, un thème sur lequel les Outre-mer en général, et la Martinique en particulier, peuvent jouer un rôle pionnier. Le programme comportait notamment des axes relatifs à la biodiversité, à l'énergie et à la gestion des déchets.

Cette visite officielle a permis des échanges nourris entre les ministres, les collectivités territoriales et les acteurs économiques sur la nécessité et les moyens d'engager ensemble dans la transition énergétique. A cet égard, le temps fort a été la signature d'une déclaration d'intention engageant l'Etat, la Région et le Département à œuvrer conjointement, dans le cadre du projet « Martinique Île durable ».

Le 27 mai 2014

3 entreprises ont signé la Charte Objectif CO2. Cette démarche, qui symbolise leur engagement dans la lutte contre les émissions de polluants, s'adresse aux entreprises exerçant une activité de transport public routier de marchandises ou de personnes (transporteurs) ou faisant du transport pour leur propre compte (industriels...).



12 c'est le nombre de stations d'épuration en chantier en 2014, en réponse à l'action répressive du service police de l'eau de la DEAL pour améliorer l'assainissement et viser la conformité à la directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines

2

La Journée Mondiale de l'Environnement



La Journée Mondiale de l'Environnement, fixée par les Nations-Unies, a été célébrée pour la première fois en Martinique le 5 juin 2014 à l'initiative de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL), désireuse d'encourager l'éducation au développement durable, en lien étroit avec la Direction des Affaires Culturelles (DAC) et l'Académie de la Martinique. Cette manifestation a permis la mise en place d'une action de « sensibilisation verte » autour des arts de la parole (théâtre, conte, slam, poésie).

3 Favoriser une agriculture responsable et écologique

Si la politique de l'alimentation mobilise le gouvernement, elle se fonde également sur l'implication des régions, afin d'être au plus près des attentes et besoins des populations.

C'est dans ce cadre que la DAAF a lancé un appel à projet régional en février 2014.

Sur 11 projets présentés, la commission de sélection interministérielle en a retenu 6 :

- « **Mangeons local** », porté par l'AFDN et le Lycée Agricole de Croix-Rivail (sensibilisation des élèves à la consommation de produits locaux)
- « **Réduire les Gaspillage Alimentaire en Restauration Collective** », porté par la caisse des écoles de la Ville du Lamentin
- « **Action Alimentation Santé** », porté par Le Carbet des Sciences (vise à augmenter le niveau de connaissance en nutrition de publics divers)
- « **Bien manger quand on est étudiant** », porté par Les Jardins de Martinique
- « **Qualinut'pro** » et « **Fl'Alim** » portés par le PARM

55 906,40€

Financement total pour ces
6 projets en 2014



Et aussi en 2014

- Plus de 40 ETP financés pour l'animation des filières de diversification, l'encadrement technique, administratif et commercial dans 17 organisations de producteurs, coopératives et inter professions.
 - Financement de 3 projets (800 000€ d'aides) pour soutenir les investissements des exploitations et des industries agro-alimentaires.
 - 10 jeunes désirant s'installer en agriculture ont bénéficié de la Dotation Jeune Agriculteur.
- Du 21 au 23 novembre 2014, les services de l'État ont participé au deuxième salon régional de l'agriculture et de l'agro-alimentaire qui a accueilli plus de 60 000 visiteurs.
-

Pour un logement digne et accessible

1 Le développement du parc social

OCTOBRE 2014


782
logements sociaux
nouveaux livrés

444 LLS (logements locatifs sociaux) Ces logements ont un loyer plafonné (6,55€/m²) permettant l'accès aux familles à revenus modestes.

54 LLTS (logements locatifs très sociaux) permettant la mise sur le marché de logements accessibles aux plus défavorisés (loyer plafonné à 5,24€/m²) ainsi que 115 PLS.

80 appartements au Lamentin dans une résidence pour personnes âgées

31 appartements à Fort de France dans une résidence pour personnes âgées

58 LES (logements évolutifs sociaux) Enfin, l'État aide les pétitionnaires à revenus modestes, propriétaires d'un terrain, à construire leur logement. Ces logements sont livrés non terminés, laissant à la charge de l'attributaire des travaux de finitions, l'objectif étant par là de diminuer le coût de l'opération. Le chiffre est en augmentation par rapport à 2013 (48).

8 935 logements sociaux manquent pour atteindre l'objectif de 25% des résidences principales selon les conditions de l'article 55 de la loi solidarité et renouvellement urbain.

2 La résorption de l'habitat dégradé

- La politique d'aide à l'amélioration des logements a été orientée prioritairement vers les logements très dégradés. Cette politique volontariste a porté ses fruits puisque sur **470** dossiers d'amélioration à l'habitat financés en 2014, **450** étaient des logements très dégradés.
- Le montant des aides de l'État apporté aux propriétaires occupants s'est élevé en 2014 à 11,63 M€
- **508** chantiers d'AAH ont été livrés en 2014 permettant ainsi à de nombreux ménages de vivre dans de meilleures conditions.
- La réhabilitation et l'adaptation de l'habitat des personnes âgées pour leur maintien à domicile est une préoccupation forte de l'État. A ce titre, ce dernier et ses partenaires ont assoupli les règles d'obtention des prêts en apportant une garantie financière à 100% pour les plus de 65 ans et en supprimant la nécessité d'une caution financière.

3 L'hébergement des personnes en difficulté

262 places d'hébergement pour les plus vulnérables réparties entre 4 opérateurs

206
logements
attribués
sur le contingent
préfectoral

30
labels Dalo
accordés au
30 Octobre 2014

1 Pour une politique de la ville rénovée

Une refonte essentielle de la géographie prioritaire

Le Président de la République a fait de l'égalité républicaine entre les territoires une priorité de l'État. Cela a conduit le gouvernement à engager une réforme de l'action conduite en faveur des quartiers défavorisés. La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine adoptée le 21 février 2014 vise à renforcer la lisibilité, la cohérence et l'efficacité de la politique de la ville. Celle-ci s'inscrit désormais dans une géographie prioritaire resserrée et unique permettant de concentrer les moyens publics sur les territoires les plus en difficulté.

La loi réaffirme les principes structurants de la politique de la ville, à savoir le partenariat entre l'État et les collectivités locales ainsi que la mobilisation en priorité des moyens de droit commun. Elle innove en définissant un cadre unique permettant l'articulation des dimensions sociale, économique et urbaine du contrat de ville et en consacrant le principe de co-construction, c'est-à-dire la reconnaissance de la place essentielle des habitants dans l'élaboration et le suivi de la politique de la ville.

Pour la Martinique, deux nouvelles communes voient une partie de leur territoire entrer dans la nouvelle géographie prioritaire : le Robert et Sainte-Marie qui viennent s'ajouter au Lamentin et à Fort-de-France. A l'issue des diagnostics territoriaux engagés au cours de l'année 2014, les contrats de ville, dont la signature est prévue au premier semestre 2015, seront élaborés dans le cadre d'une gouvernance largement partagée entre l'État, les communes, les intercommunalités, la Région, le Département et l'ensemble des opérateurs concernés.

2 Faire progresser l'égalité des droits

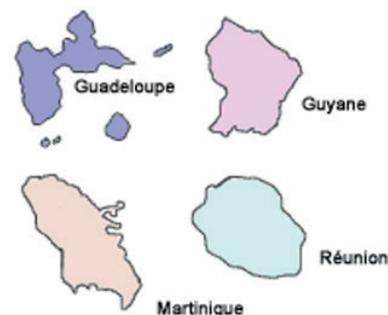
Les mesures en faveur de l'égalité hommes-femmes



La délégation régionale aux droits des femmes, en partenariat avec l'association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT Martinique), Sciences - Po Paris – PRESAGE et l'Université Antilles Guyane, ont organisé, du 3 au 9 juillet 2014, la première édition de **l'Université de l'Égalité**. Cet événement a permis d'aborder la question de l'égalité autour des thèmes suivants : la famille, l'éducation, le travail, le pouvoir et « les hommes acteurs de l'égalité ». Les regards croisés des chercheurs présents ont révélé à la fois les points communs et la prégnance des particularités de la Martinique. La confrontation des points de vue des acteurs de terrain et des chercheurs a également été enrichissante et facilitera à l'avenir la définition de pistes d'actions plus pertinentes au regard du contexte local.

L'égalité des territoires

Cinq études ont été retenues par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires pour le programme 2014/2015. Avec des crédits alloués de 117 000 €, soit 13,6% de l'enveloppe nationale, la Martinique est la 2ème région française la mieux dotée par les financements du CGET.



3

Défendre le patrimoine culturel

En 2014, près de 16 000 visiteurs se sont mobilisés pour les manifestations nationales en Martinique :



2 657 pour les rendez vous aux jardins sur le thème de « l'enfant au jardin »

13 319 pour les Journées Européennes du Patrimoine sur la thématique « patrimoine naturel, patrimoine culturel »



Hassane Kassi Kouyaté

2014 a vu l'aboutissement de la concertation avec le Conseil Général pour la création de l'Établissement Public de Coopération Culturelle qui regroupe la Régie autonome Atrium et le Cmac. Le nouveau directeur, M. Hassane Kassi Kouyaté, a été recruté le 1er novembre. Cet EPCC, qui bénéficie d'une aide contractualisée de 700 000€/an, est appelé à retrouver le label « scène nationale ».

4

La protection des monuments historiques

- 7 nouvelles protections au titre des monuments historiques (les phares du Prêcheur, de la Pointe Simon, de la Caravelle et le Feu à secteur du Fort Saint Louis, puis la maison Didier, l'habitation Leyritz et le classement de la Maison d' Aimé Césaire en cours)
- Dans le cadre du protocole Culture Défense, 560 000€ ont été engagés pour la poursuite des travaux de restauration du Fort Saint Louis
- 14 septembre 2014 - Inauguration au sein de la Direction des Affaires culturelles de l'exposition « Mémoires, Monuments, Photographies » qui offre un regard nouveau sur le patrimoine monumental de la Martinique et se trouve prolongée par la publication de l'ouvrage 101 monuments historiques de Martinique, réalisé en partenariat avec la fondation Clément



Exposition « Mémoires, Monuments, Photographies »



Santé

1

Développer l'accessibilité aux soins

Le 10 octobre 2014, une Maison de santé pluridisciplinaire a ouvert à Sainte- Marie. Cette nouvelle offre de soins de premier recours permet de prendre en compte les difficultés d'accès aux soins des populations du nord de la Martinique, zone prioritaire du développement de l'offre de soins identifiés dans le Projet Régional de Santé (PRS).

EN 2014

104 places supplémentaires ouvertes en établissements médico-sociaux.

2

La lutte contre les addictions

En septembre et octobre 2014 a été organisé par la Préfecture et l'ARS un séminaire à l'intention des professionnels pour lancer l'élaboration du futur Programme Régional de lutte contre les drogues et les conduites addictives, organisé par l'ARS et la Préfecture. Cette manifestation s'est tenue à l'occasion du déplacement en Martinique de Mme Jourdain-Meningier, présidente de la MILDECA.

L'ARS a consacré 4 880 000€ aux addictions en 2014. La MILDECA, de son côté, a financé, 19 actions pour un montant total de 98 060 €.

4 880 000€ Budget consacré aux addictions par l'ARS en 2014

19 Nombre d'actions financé par la MILDECA pour un montant total de **98 060€**

3

Le renforcement de l'engagement de l'AFD



En 2014, l'AFD a octroyé 5 concours pour un montant global de 28,5 M€, permettant notamment :

- le financement de la reconstruction de l'EHPAD des Anses d'Arlet ;
- le financement des travaux de réhabilitation de l'Hôpital de Saint Esprit ;
- le financement des travaux de création d'un hôpital de jour du Centre Hospitalier Intercommunal de Lorrain Basse-Pointe...

1 Les opérations immobilières

D'importantes opérations immobilières en préfecture ont marqué 2014.

En février, les grands travaux ont pris fin avec la démolition de l'ancien bâtiment D et l'ouverture du parvis situé rue Louis Blanc. Depuis décembre, suite aux déménagements successifs et opérations tiroirs, tous les services de la préfecture sont regroupés sur le site du centre-ville après quatre années d'occupation de l'immeuble Bishop.

Coût total de l'opération de construction des deux nouveaux bâtiments. **18 984 981,26€**



Oeuvre «Le lien», réalisée par Mme Galut

En fin d'année a débuté la mise en lumière de la façade nord-est du bâtiment Vanitou-Gasulla. Cette œuvre, intitulée « Le Lien », a été réalisée par Mme Galut dans le cadre du 1 % artistique et rappelle le mouvement de la mer au travers de dessins de vagues, coraux, mangroves et algues.

JANVIER 2014

En janvier ont été inaugurés les nouveaux locaux de la sous-préfecture de Saint-Pierre en présence du Préfet et de nombreux élus.

LE CROSS

L'ensemble du système de communication et la salle opérationnelle du CROSS ont été modernisés.

2 Vers un accueil exemplaire du public avec le label «Marianne»

Le label Marianne marque la reconnaissance de la qualité de l'accueil et du service rendu aux usagers. En février 2014, 4 nouveaux services de la préfecture ont reçu cette certification, venant s'ajouter aux 6 autres l'ayant obtenue auparavant.

En juin 2014, les sous-préfectures de Saint-Pierre et Trinité se sont vues remettre par le Préfet ce label.

A Saint-Pierre

(sur un total de 4000 usagers)

 **92%** reçus dans un délai inférieur à 10 min.

 **100%** satisfaits du traitement de leur demande

Enquête de satisfaction réalisée entre septembre et octobre 2014

3

Le numérique, instrument de la transformation de l'Etat

La **campagne déclarative d'impôt sur le revenu** 2014 a témoigné de l'ambition de la DGFIP d'être une administration numérique modèle

64 193 contribuables ont effectué leur déclaration en ligne, soit une augmentation de 7,4 % par rapport à 2013

Campagne de déclaration de surface agricole 2014



1952 dossiers télé-déclarés



45 dossiers papiers



1907 dossiers télé-déclarés

S'agissant de la **campagne de déclaration de surface agricole**, 1 952 dossiers de déclaration ont été déposés par les exploitants :

- 45 dossiers papier et 1 907 dossiers télé-déclarés.

- La campagne d'information a permis d'améliorer le taux de télé-déclarations, passé de 86% à 98% en un an. La dématérialisation complète de la procédure est prévue pour 2015.

La **page Facebook** officielle des services de l'Etat en Martinique a franchi en 2014 les 1 000 mentions « j'aime ».

1 000 

4

La réorganisation des services

Dans le cadre de la **modernisation** de l'État en vue d'une meilleure **efficacité** dans l'exercice de ses missions, plusieurs initiatives ont été prises en 2014 :

- Mise en place d'une cellule de **simplification** qui a remis un ensemble de propositions dont deux ont déjà été mises en œuvre : la transposition sur le site internet de la préfecture d'un logiciel d'aide à la constitution des dossiers de demande de naturalisation et la généralisation de l'envoi de messages SMS aux usagers à partir des PC des agents des services de guichets de la Direction des Libertés Publiques.
- Création d'un poste de chargé de mission « **réorganisation** » pour prendre en compte les évolutions des missions de la préfecture suite au transfert de l'autorité de gestion des fonds européens à la Région.

A la sous-préfecture du Marin, les services ont été réorganisés pour anticiper le transfert des passeports et CNI en préfecture à compter de février 2015.

1 Les fonds européens

L'exercice 2014 s'est inscrit dans un contexte de grands changements dans la gouvernance des fonds européens.

Les priorités de la Martinique sont la recherche et l'innovation, la compétitivité des PME, l'utilisation des TIC, l'inclusion sociale et la cohésion territoriale. La Martinique investira au total 1,1 Mrd€ au terme de cette nouvelle période.

Ainsi, d'ici 2023 :

- les plans d'investissements et d'innovation de plus de 1400 seront accompagnés
- l'accès à internet à haut débit bénéficieront à **plus de 150 000** ménages supplémentaires
- la production d'énergies renouvelables sera augmentée de plus de 75 MW
- plus de **70 000 personnes** bénéficieront d'un meilleur traitement des eaux usagés
- les structures d'un total de 50 établissements scolaires seront améliorées pour faire face aux risques sismiques

Ces programmes répondent à des besoins spécifiques de notre territoire, comme l'accès à l'eau potable et le traitement des eaux usées et des déchets. Mais ils entendent aussi renforcer la compétitivité économique de notre région, en créant de la croissance et de l'emploi, notamment via la transition énergétique, en renforçant la compétitivité des PME, l'innovation et la recherche et les infrastructures de communication. Ces PO seront ainsi très utiles pour stimuler la création d'emplois parmi les jeunes et les personnes ayant des difficultés à trouver un emploi.

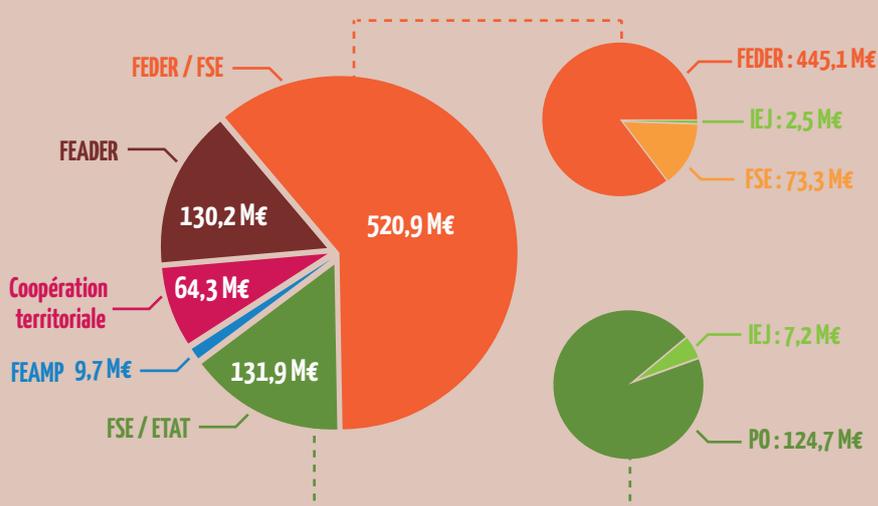
DESORMAIS...

- La gestion du FEDER est assurée à 100 % par les régions
- L'État conserve la qualité d'autorité de gestion pour 65 % du FSE
- La gestion du FEADER est assurée par le Conseil Régional sous encadrement national
- La gestion du FEAMP est confiée au Conseil Régional hors mesures régaliennes.

Enveloppe totale allouée à la Martinique



Répartition des fonds européens



FEDER : Fond européen de développement régional FSE : Fond Social Européen FEAMP : Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche
FEADER : Fond européen agricole pour le développement rural IEJ : Initiative pour l'Emploi des Jeunes PO : Programme opérationnel

Les actions du FSE concernent à la fois

La formation professionnelle

L'accès et le retour à l'emploi des jeunes les plus éloignés du marché du travail

L'élévation du niveau général de compétence pour un meilleur accès à l'emploi

Aide à l'emploi par la création d'entreprise

L'aide au retour à l'emploi des jeunes neets (qui n'ont pas de formation, pas de diplôme et pas d'emploi)

La formation des salariés les moins qualifiés etc...

En outre, via le financement du FSE et de l'IEJ, plus de 12 000 chômeurs de longue durée seront accompagnés par des programmes de formation et plus de 54 000 personnes pourront participer dans des formations ciblées, notamment les jeunes.

2 La solidarité régionale

Lors de la dépression tropicale qui a touché à Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines du 24 décembre 2013 au 24 janvier 2014, la Martinique s'est mobilisée sous la houlette de l'EMIZA (état-major interministériel de la zone Antilles) :

- Reconnaissance aérienne de l'hélicoptère de la sécurité civile.
- Activation du COZ (centre opérationnel zonal).
- Préparation et envoi de fret humanitaire (environ 50 Tonnes) recueilli par la sécurité civile.



16 Janvier 2015
Fret humanitaire
Dumont d'Urville

La Conférence de coopération régionale

Les 6 et 7 novembre 2014 a été organisée en Martinique la 11^{ème} édition de la Conférence de coopération régionale de la zone Antilles-Guyane, le grand rendez-vous annuel des acteurs publics et privés, nationaux et locaux, de l'insertion régionale des collectivités françaises des Amériques.

Ouverte par la Ministre des Outre-mer, Mme George PAU-LANGEVIN, cette édition s'est articulée autour de quatre axes thématiques :

- Diplomatie territoriale et influence
- Promotion internationale des entreprises et opportunités d'affaires
- Environnement, énergie, climat
- Coopération médicale, scientifique, universitaire et sportive

Les fructueux échanges ont été suivis par plus de 300 invités de la zone, parmi lesquels les préfets des DFA, les ambassadeurs de la région, des hommes d'affaires...



Trois événements à signaler dans le cadre de cette conférence

Un Forum économique dédié aux rencontres d'affaires entre les entreprises françaises et caribéennes qui a permis la tenue de plus de 120 rendez-vous BtoB entre des entreprises martiniquaises d'une part et des entrepreneurs étrangers et ambassadeurs de France de la zone d'autre part. 100 % des entreprises participantes ont jugé la manifestation satisfaisante.

La signature du protocole d'accord (2014 – 2017) pour le développement à l'export des entreprises des Antilles et de la Guyane (MOM/UBIFRANCE/AFD/BPIFRANCE).

Une exposition présentant les savoir-faire des entreprises martiniquaises.



Signature du protocole d'accord par Mme George PAU-LANGEVIN

La préfecture en 2014 en quelques chiffres



Un plafond d'emplois de 271
ETPT



Un budget de personnel de
16 776 813 €



Un budget de fonctionnement
de 2 571 464 €



5 visites ministérielles et
16 missions organisées



315 communiqués de presse
publiés



32 466 passeports délivrés par la
préfecture et les sous-préfectures



39 222 cartes nationales d'identité
délivrées par la préfecture et les
sous-préfectures



77 décrets de naturalisation
remis lors de deux cérémonies



7 959 permis de conduire délivrés
(827 suspensions et 305 annulations)



13 255 cartes grises émises

